



ACTIONS PRIORITAIRES 2014-2015

Les actions prioritaires de l'année en cours doivent donner du sens à notre travail, nous permettre d'établir des priorités en cours d'année ainsi que s'inscrire en cohérence notre plan stratégique.

Action prioritaire # 1

« Assurer et soutenir le déploiement de différents moyens et stratégies qui conduiront à l'augmentation de nos taux de réussite et à plus de persévérance pour nos élèves jeunes et adultes »¹.

L'évolution des compétences des gestionnaires d'établissements depuis 2009-2010, au regard de la supervision pédagogique, nous permet de croire que les résultats des élèves iront en s'améliorant. Le service d'accompagnement offert aux gestionnaires, par madame Christine Labelle, ainsi que les comités de pilotage se poursuivront en 2014-2015 afin de soutenir les gestionnaires d'établissements.

Les informations fournies par le Service des ressources éducatives ainsi que par les conseillers pédagogiques s'avèrent d'autres moyens pour supporter les directions d'établissements et les enseignants pour l'attente de meilleurs taux de réussite et de persévérance.



¹ Lien avec l'orientation 1 du plan stratégique

Action prioritaire #2

« Soutenir les projets faisant la promotion et la mise en œuvre d'un mode de vie physiquement actif afin de favoriser une qualité de vie à notre personnel et nos élèves jeunes et adultes »².

Les actrices et acteurs du milieu de l'éducation dans le Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau sont concernés par l'état de santé de la population. Des leaders, dont monsieur Pierre Lavoie, mentionnent le rôle essentiel des agents de l'éducation pour faire évoluer positivement nos bilans de santé. Les gestionnaires de la CSHBO sont reconnus



régionalement pour la qualité des interventions en promotion et déploiement de moyens pour contribuer à l'amélioration des saines habitudes de vie. Nous devons comprendre que, tout comme pour la réussite scolaire, les résultats d'amélioration au niveau des saines habitudes de vie demandent du temps. Il faut donc garder le cap, mentionner les bons coups réalisés d'année en année et innover dans certains cas pour conserver la mobilisation de nos élèves et membres du personnel.

² Lien avec l'orientation 2 du plan stratégique

Action prioritaire # 3

« Produire les démarches pour renouveler le plan stratégique de la CSHBO ».

Nous arriverons bientôt au terme d'un plan stratégique qui fut prolongé et adopté, 2012-2014. Il nous importe de connaître le plan stratégique du MELS avant de produire le nôtre. Nous devons donc attendre le plan du MELS avant de nous lancer dans une opération de renouvellement. Nous devons définir nos méthodes et moyens de consultation afin de tracer une voie d'avenir à notre commission scolaire. Malgré les nombreux changements qui pourront survenir, il faudra, à la base, se référer à la Loi sur l'instruction publique qui mentionne clairement la mission des écoles et celle de la commission scolaire.



Action prioritaire # 4

« Assurer une répartition optimale et équitable des ressources aux établissements et centres, et ce, dans le respect de notre mission et des balises financières du MELS »³.

Les démarches entreprises, depuis au moins 3 ans, ainsi que la cohésion entre les établissements et le centre administratif produisent de bons résultats sur les exercices financiers. Il s'avère évident que les compressions 2014-2015 nous touchent plus que par le passé, mais nous poursuivrons nos activités en comptant sur les qualités et l'expertise des gestionnaires des établissements et du centre administratif.



³Lien avec l'orientation 3 du plan stratégique

Pour terminer cette partie sur les actions prioritaires 2014-2015, il faudra, régulièrement en cours d'année, revenir sur celles-ci pour les évaluer et réguler nos démarches. Si les thèmes semblent similaires depuis quelques années, il faut réaliser l'ampleur du chemin parcouru et l'évaluation du contexte d'une année à l'autre.

« Nos croyances, nos convictions et notre persévérance sont nos clés de succès ».

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, reading "Harold Sylvain". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Harold Sylvain